

Un prix pour récompenser une carrière exceptionnelle et exemplaire !

Miguel Lardennois, inf.
Président du Fonds JMH

A l'occasion de cette journée internationale de l'infirmière 2022 le prix "TR Sœur Dr Jules-Marie Heymans" est attribué à notre collègue Brigitte Crispin.

Qu'est-ce que ce prix ? Sœur Jules-Marie est une infirmière du début du siècle passé qui a eu une carrière exceptionnelle. Diplômée infirmière durant la première guerre mondiale, une des premières femmes et premières religieuses à réussir des études de médecine en Belgique, directrice d'écoles d'infirmières, fondatrice de la première école de monitrices infirmières, cheville ouvrière de l'accession des infirmières aux études universitaires... Il y a 50 ans, elle léguait une somme importante pour la création d'un fond qui serait chargé d'octroyer tous les deux ans un prix portant son nom et récompensant une infirmière ayant eu une carrière exceptionnelle, exemplaire et œuvrant pour la promotion de la profession. Le prix est réservé aux membres de l'acn et de la NVKVV et est attribué alternativement dans les deux communautés linguistiques. Le/la lauréat(e) est sélectionné par un jury bilingue composé de membres des deux associations aidés d'experts.

Cette année, le prix a donc été attribué à Brigitte Crispin, infirmière stomathérapeute au sein des Cliniques Universitaires St-Luc – UCL.

Ce prix lui est attribué car, à de nombreux égards, le parcours professionnel de Brigitte Crispin a été à la fois novateur, inspirant pour de nombreux collègues, et d'un niveau d'excellence reconnu par ses pairs. Et aujourd'hui, elle contribue toujours à faire évoluer la profession.



1. Brigitte Crispin est une infirmière graduée qui s'est d'abord spécialisée, peu de ses collègues le savent... en psychiatrie. Nous ne doutons pas que ces connaissances en matière de santé mentale ont dû être précieuses dans la prise en soins des patients stomisés qui constitueront très rapidement sa principale patientèle. Mais revenons à ses débuts... Tout en travaillant, déjà aux Cliniques Universitaires St-Luc et grâce à une bourse de sa Fondation, elle a poursuivi une spécialisation en stomathérapie à Paris – étant donné que cette formation n'était pas encore organisée en Belgique. En parallèle elle a poursuivi et obtenu une Licence en santé publique à l'UCL, option éducation à la santé. C'est armée de toutes ces formations complémentaires et de son expérience professionnelle grandissante, et d'une volonté acharnée, que petit à petit elle obtint un poste, d'abord à temps partiel puis à temps plein, d'infirmière stomathérapeute.

2. Brigitte Crispin fait partie de ces collègues pionnières parties étudier la stomathérapie à l'étranger pour ramener cette approche dans notre pays, d'abord au service de leurs propres patients, mais ensuite au bénéfice de l'ensemble en organisant les premières formations complémentaires dans ce domaine en Belgique. Le centre de formation CPSI de l'acn a d'ailleurs été le premier lieu où cela a été possible. De nombreux collègues ont pu y suivre ses

enseignements et améliorer leurs pratiques en soins de stomies. Afin d'améliorer ses propres connaissances et compétences, notamment grâce à plusieurs bourses de la Fondation St-Luc, Brigitte Crispin s'est rendue en stage et formation aux USA, Canada, Danemark et Pays-Bas. Ses publications et interventions régulières lors de congrès sont toujours utilisées comme source d'inspiration par ceux d'entre nous qui soignent des patients stomisés.

3. Brigitte Crispin est une infirmière engagée professionnellement qui a, dès le départ de sa carrière et encore aujourd'hui, investi beaucoup de temps dans la promotion de la profession infirmière de manière générale et en stomathérapie en particulier. Elle fait partie des membres fondatrices de l'AFISCeP en Belgique et est membre de plusieurs organisations internationales dans le domaine. Elle a plaidé devant la CTAI pour que les compétences de toutes les infirmières en matière de soins de plaies et stomathérapie soit reconnues et clairement indiquées dans l'AR du 18/06/1990, provoquant évidemment l'insertion plus importante de cette compétence dans la formation initiale. Elle est également un des piliers de la création et de la promotion de la spécialisation en soins de plaies et stomathérapie, elle a fourni au CFAI tous les éléments utiles pour motiver l'insertion de ce titre professionnel particulier dans la liste officielle des spécialisations infirmières de 2006.

4. Il reste bien sûr encore à Brigitte Crispin des défis professionnels à relever. Depuis quelques années elle plaide pour la reconnaissance de la pratique infirmière avancée en Belgique, et il est vrai que la pratique de stomathérapie qu'elle a lentement élaborée, semée et promue dans la profession se prêterait bien à une évolution dans ce sens. Il reste le cadre légal spécifique à élaborer et elle sera certainement de ceux qui seront consultés par le ministre fédéral de la santé pour ce faire.

L'intention du jury n'est pas de laisser croire que toute infirmière devrait poursuivre une telle carrière, ou qu'une infirmière qui ne poursuit pas une telle carrière serait une « moins bonne » infirmière. Chacun a des ambitions personnelles et des motivations de vie différentes, et fait des choix professionnels qui correspondent à ceux-ci. Mais lorsque l'un ou l'une d'entre nous met autant d'énergie au service de la profession, il est nécessaire de le/la mettre à l'honneur.

Les administrateurs du Fonds sont donc fiers de mettre Brigitte Crispin en lumière.